

Lettre à adresser aux associations

Proposition de lettre aux assocs/mouvements :

Par votre pratique militante ou associative, vous avez été confronté de façon directe à [telle question]?. Vous êtes aujourd'hui porteur d'une proposition qui permettrait de changer les choses en profondeur. Parce qu'elle n'entre pas dans leur agenda actuel, vous pensez que cette proposition restera ignorée des partis politiques (ou des syndicats nationaux), notamment dans le cadre de la campagne présidentielle à venir.

Voter-Y (www.voter-y.org) vous propose de rendre cette proposition visible dans le débat public, de la préciser et d'y rallier éventuellement d'autres forces politiques et sociales, en la soumettant à une critique constructive. Nous vous proposons de devenir acteur du projet intitulé « L'autre campagne », qui s'articule autour de deux types d'interventions, non exclusives l'une de l'autre (voir <http://...>) :

1 – Des auditions publiques de 45 minutes au cours desquelles les porteurs de certaines de ces propositions seront interrogés par des « questionneurs » (chercheurs, journalistes, militants). Ces auditions filmées seront ensuite librement accessibles sur le site de l'Autre Campagne, où elles pourront être commentées et discutées par les différents réseaux partenaires.

2 – Un livre intitulé « l'autre campagne », dont la sortie est prévue en Janvier 2007, regroupant une centaine de ces propositions, sous un format court (entre 5 et 6000 signes). Ces textes seront eux-mêmes mis en ligne sur le site de l'Autre Campagne, qui recueillera les réactions des lecteurs.

Si ce projet vous intéresse, nous vous demandons dans un premier temps de rédiger un très court résumé (un paragraphe) dans lequel vous exposerez les grandes lignes de cette proposition.

Le texte destiné à être publié devra répondre aux questions suivantes :

- 1) Quelle est pour vous la nature du problème ? Quelle est votre analyse de situation ?
- 2) Quelle solution concrète et précise proposez-vous pour répondre, au moins partiellement, à ce problème ? Quels seraient ses effets, à court et long terme.
- 3) Quelle est la faisabilité de cette proposition ? Quelles modifications législatives implique-t-elle ? Quelle stratégie permettrait qu'elle soit adoptée, au niveau français et européen ?